



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate: 29 avril 2014

LE GOUVERNEUR CUOMO DEPLOIE LE CENTRE DE COMMANDEMENT MOBILE A LONG ISLAND POUR APPORTER UNE AIDE AUX PROPRIETAIRES CONCERNANT LA PREVENTION DES SAISIES

Le DFS sera disponible pour offrir une assistance aux propriétaires à Hempstead le mercredi 30 avril

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui le déploiement du Centre de Commandement mobile (MCC) du Département des Services financiers (DFS) à Long Island pour offrir une aide aux propriétaires en vue de leur éviter la saisie. Les représentants du DFS seront disponibles pour rencontrer les propriétaires au MCC de 11h à 19h mercredi 30 avril sur le parking municipal de la Ville d'Hempstead, 400 Uniondale Avenue, en face de la Bibliothèque Uniondale, dans la Ville d'Hempstead.

« L'Etat travaille sans relâche pour assurer que les propriétaires de l'Etat de New York ont toutes les ressources et l'assistance dont ils ont besoin pour rester dans leur maison », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Ces efforts sur le terrain offerts par l'Etat donneront aux propriétaires l'occasion de rencontrer en face à face des professionnels formés qui peuvent les aider à comprendre les options qui existent pour leur éviter la saisie. »

Benjamin M. Lawskey, Surintendant des Services Financiers, a déclaré : « Nous retournons à Long Island pour que d'autres New Yorkais puissent rencontrer directement les spécialistes formés du DFS, qui peuvent leur donner des conseils pratiques sur leurs droits et les programmes qu'ils peuvent utiliser pour éviter la saisie. »

Le Sénateur Kemp Hannon a déclaré : « Les résidents de Nassau qui rencontrent des difficultés et des frustrations avec la procédure de saisie devraient recourir aux experts de l'assistance aux propriétaires de l'Etat. Le site est facilement accessible avec un bon parking. »

Le Directeur du Comté de Nassau, Ed Mangano, a déclaré : « Je remercie le Gouverneur Cuomo pour déployer ce centre de commandement mobile, afin d'aider les résidents qui rencontrent des problèmes de saisie. J'invite nos résidents qui sont aux prises avec des remboursements de prêts à profiter de cette aide à la prévention des saisies. »

En 2012, le Gouverneur Cuomo a lancé le programme de prévention des saisies du DFS pour étendre l'aide aux propriétaires menacés de saisie. Ce programme de sensibilisation a permis de visiter de nombreux lieux dans tout l'Etat présentant des taux plus élevés de saisie pour offrir une aide. Le Gouverneur Cuomo déploiera également le Centre de Commandement mobile du DFS en d'autres endroits au cours des prochaines semaines, pour continuer à aider les propriétaires en difficulté. Les endroits et les dates seront bientôt annoncés.

Afin d'accélérer l'aide, les propriétaires recherchant des conseils auprès du MCC doivent apporter des documents pertinents tels que les justificatifs de remboursements de prêts et les courriers de leurs prêteurs. Les propriétaires peuvent rencontrer en face-à-face les spécialistes du DFS qui examinent chaque situation au cas par cas. Les questions que le personnel du DFS peut demander portent sur :

- Les droits des propriétaires ;
- Les alternatives à la saisie ;
- Les programmes fédéraux, tels que les modifications de prêts, et autres types d'allègement.
- Comment déposer une plainte auprès du DFS lorsqu'un conflit survient entre les propriétaires et les banques ou organismes prêteurs.

En fonction de la situation spécifique du propriétaire, les spécialistes du DFS peuvent offrir d'aider les propriétaires à effectuer une demande de modification de prêt ou à communiquer avec leurs prêteurs ou organismes de prêts.

Les propriétaires qui sont dans l'incapacité de rencontrer personnellement les représentants du DFS sont invités à appeler le numéro gratuit de prévention des saisies du Département au 1-800-342-3736, de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi. Les propriétaires peuvent également déposer une plainte via le site web du Département au www.dfs.ny.gov.

Le DFS a également invité les propriétaires à se méfier des arnaques de préservation hypothécaire, lesquelles peuvent venir d'entreprises privées. Par exemple, les propriétaires doivent :

- Se méfier de quiconque exige des frais initiaux pour modifier un prêt, éviter à un foyer de tomber en déchéance de terme ou prévenir une saisie ou une taxe de vente. La loi de l'État de New York interdit le prélèvement de tels frais dans la plupart des cas. De plus, de nombreux conseillers en logement travaillant pour des organismes à but non lucratif aident gratuitement les propriétaires de maison à négocier avec leurs prêteurs.
- Se méfier de quiconque dit pouvoir sauver une maison si le propriétaire signe ou en transfère l'acte notarié à son nom pour pouvoir rattraper les remboursements de prêt ou refinancer un prêt. Les propriétaires ne devraient jamais envoyer de paiements de prêt hypothécaire à quelqu'un d'autre que leur organisme de prêt sans l'approbation de celui-ci.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418